

**APPEL A CANDIDATURE**

**POUR TESTER SON PROJET EN MARAÎCHAGE AB**

**MISE A DISPOSITION DE 0,5HA ET DE MATERIEL**

**SUR L'AGRICAMPUS DE HYERES**



## DEFINITION DU TEST AGRICOLE

Le porteur de projet accueilli sur les terres sera en test d'activité au sein du dispositif « Espace Test Chambre – Agricampus » et exercera avec un statut d'entrepreneur à l'essai.

Le dispositif de test agricole « Espace Test Chambre – Agricampus » est composé de trois partenaires : la Chambre d'Agriculture du Var, L'EPLEFPA AGRICAMPUS du Var et la CAE MOSAÏQUE à travers son établissement complémentaire MOSAGRI.

Le test d'activité agricole s'inscrit dans un parcours d'installation progressive et permet de développer une activité agricole de manière autonome en grande nature dans un cadre sécurisé, sur une durée d'un an renouvelable deux fois.

Au cours du test, l'entrepreneur à l'essai bénéficie d'un accompagnement global.

Le test d'activité sera formalisé via :

- Un CAPE (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise)
- Une convention de mise à disposition des terres établie,
- Un cahier des charges.

A l'issue du test, l'entrepreneur à l'essai devra quitter le foncier mis à disposition. Il bénéficiera d'un accompagnement à l'accès à du foncier

## CONTEXTE ET CONTENU DE L'OFFRE DE TEST

### Contexte mise en place lieu test

L'AGRICAMPUS de Hyères ayant un terrain disponible dans l'enceinte de sa structure, a pris contact avec la Chambre d'Agriculture 83 afin de mettre en place un lieu test permettant la pratique du **maraîchage en Agriculture Biologique**.

Les objectifs principaux sont de :

- Promouvoir le métier de maraîcher et permettre la professionnalisation de porteurs de projets Hors Cadre Familial,
- Installer de nouveaux maraîchers sur le territoire afin de subvenir aux besoins de la collectivité,
- Remettre en culture un espace actuellement en friche,
- Promouvoir auprès des propriétaires de foncier agricole le principe de l'espace test afin de développer ce système de pré-installation,
- Redéployer une agriculture de proximité, écologique et créatrice d'emplois,
- Sécuriser les reconversions professionnelles et les parcours d'installation.

## Contenu de l'offre

### ➤ **Foncier**

Est mis à disposition 5000 m<sup>2</sup> de terre agricole certifiée Agriculture Biologique.

Le foncier est défriché, sous-solé, aplani et prêt à être cultivé.

La parcelle est raccordée à l'eau et à l'électricité.

### ➤ **Matériel** (mis à disposition par l'Agricampus)

- Tunnels de production : 2 tunnels de 8 m x 60 ml soit un total de 960 m<sup>2</sup>, montés
- Abri de jardin de 2 m x 1,5 m abritant le compteur électrique
- Conteneur ancré pour le matériel : 2,44 m x 6,06 ml soit 14,79 m<sup>2</sup> (en cours)
- Motoculteur 12 cv + herse rotative + remorque
- Débroussailluse thermique
- Pulvérisateur thermique 20 L
- Brouette maraîchère
- Semoir
- Armoire phyto 300 L
- Système irrigation primaire (vannes + asperseurs plein champ et tunnels)



## Coût de la mise à disposition

**Terrain** : mise à disposition gratuite

**Mise à disposition du matériel** : coût annuel de 0 € la 1<sup>ère</sup> année du 1<sup>er</sup> test, puis les autres années 500 € / an à l'Agricampus pour le matériel, le conteneur et les tunnels de production.

**Eau et électricité** : abonnement à la charge d'Agricampus et consommation réelle refacturée à Mosagri

## Projet recherché

L'entrepreneur à l'essai devra développer une activité de **production maraîchère annuelle** en respectant le cahier des charges de **l'Agriculture Biologique**.

Un diplôme agricole et/ou une expérience agricole suffisante sont souhaités.

Conditions d'éligibilité au CAPE : salarié à temps partiel, indépendant, profession libérale, bénéficiaire ARE ou RSA.

## Organisation de l'Appel à Candidature

### ➤ Visites du site

Possibilité de visiter le site **en janvier sur RDV** auprès de Magali BERTORA, directrice de l'exploitation de l'Agri-campus, par SMS au 06.74.89.18.84.

### ➤ Information collective

Participation des candidats volontaires à une visio d'information collective de 2h organisée par Mosagri le 22/01 à 14h et le 12/02 à 10h. Inscription sur demande à Mathilde.

**Envoyez le dossier de candidature rempli avant le 09/02/2026**

**Pour plus de renseignements sur le test d'activité et pour candidater :**

**Mathilde BONNARD – MOSAGRI – cae.mosagri@gmail.com – 06.76.67.51.39**

**Aurélia GRECH – Chambre d'Agriculture – aurelia.grech@var.chambagri.fr**

### ➤ Entretien individuel post-sélection

Une commission se regroupera le 10/02 et si votre dossier est retenu, vous serez invité à participer à un entretien individuel **en présentiel le 12/02/2026**.

### ➤ Journée d'intégration en test

Le/la candidat(e) sélectionné(e) devra participer à une journée d'intégration de l'entrepreneur à l'essai avec signature du CAPE et autres documents officiels à Volx (04), le 24/02/2026.

